VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Décembre 2023

Données calculées le 6 novembre 2026 à 07:24 UTC

Indicateurs clés

Publications de marchés publics recensées par VIGIS

265

Budgets estimés cumulés

16,3 milliards FCFA

Budget estimé renseigné pour 202/265 publications (76,2 %).

Attributions recensées dans les publications de la période

306

Montants attribués retenus après contrôles de qualité

23,4 milliards FCFA

Le secteur Services et prestations intellectuelles représente 107 des publications recensées sur la période (40,4 %).

Répartition sectorielle

Secteur attribué à partir du texte de la publication ; "Secteur non résolu" regroupe les publications sans secteur identifiable ou hors référentiel. La couverture indique la part des publications du secteur pour lesquelles un budget estimé est renseigné.

Secteur	Publications	Part	Budget estimé cumulé	Couverture
BTP et travaux publics	46	17,4 %	6,5 milliards FCFA	38/46 (82,6 %)
Fournitures et équipements	75	28,3 %	7,4 milliards FCFA	58/75 (77,3 %)
Santé et pharmaceutique	5	1,9 %	84,6 millions FCFA	5/5 (100,0 %)
Informatique et télécommunications	17	6,4 %	732,9 millions FCFA	15/17 (88,2 %)
Services et prestations intellectuelles	107	40,4 %	1,5 milliard FCFA	80/107 (74,8 %)
Secteur non résolu ou non spécifié	15	5,7 %	106,9 millions FCFA	6/15 (40,0 %)

VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Décembre 2023

Comparaison mensuelle

Publications recensées : 265 contre 204 le mois précédent. Écart : +29,9 %.
Budgets estimés cumulés : 16,3 milliards FCFA contre 13,7 milliards FCFA le mois précédent. Écart : +19,5 %.
Attributions recensées : 306 contre 187 le mois précédent. Écart : +63,6 %.
Montants attribués retenus : 23,4 milliards FCFA contre 21,0 milliards FCFA le mois précédent. Écart : +11,5 %.

Méthodologie

Publications de la DGCMEF, structurées par VIGIS.
VIGIS est une plateforme privée indépendante ; les données peuvent être révisées lorsque de nouvelles publications sont intégrées. Les montants attribués sont soumis à des contrôles automatisés de qualité. Certains montants incohérents peuvent être neutralisés ou écartés des agrégats monétaires selon les règles de qualité de VIGIS.

Édition de référence :

https://vigisdata.com/observatoire/barometre/2023-12

Méthodologie complète :

https://vigisdata.com/methodologie